REGLEMENT DU CONCOURS

- LE CONCOURS EST OUVERT AUX ELEVES, ENSEIGNANTS ET PERSONNELS DU COLLEGE DESCARTES (FONTENAY-LE- FLEURY)
- LE CONCOURS EST OUVERT JUSQU'AU **18 AVRIL 2019** (DATE LIMITE D'ENVOI DE LA PHOTOGRAPHIQUE)
- CHAQUE PARTICIPANT ENVERRA **UNE SEULE** PHOTOGRAPHIE, EN REPONDANT A L'INCITATION DONNEE :

"Montrez-nous que notre ville est UNIQUE !"

Réalisez un cliché photographique sans trucages avec un point de vue et un angle créatif de la ville.

CHAQUE PARTICIPANT DEVRA CONCOURIR SELON LES MODALITES SUIVANTES :

- L'ENVOI DU CLICHE SE FERA PAR MAIL à l'adresse suivante : anne.legrand@ac-versailles.fr)

- OU DONNE SUR CLE USB A MME LEGRAND

- SEUL LE FORMAT Jpeg est autorisé dans la production finale.

- AUCUN LOGICIEL DE RETOUCHE D'IMAGE N'EST AUTORISE (DE TYPE PHOTOFILTRE, PHOTOSHOP…..) SEULS LES FILTRES INCLUS DANS L'APPAREIL SONT AUTORISES

- TOUT CANDIDAT S'ENGAGE A ETRE L'UNIQUE AUTEUR DE LA PHOTOGRAPHIE

VOTRE ENVOI OU LIEN DEVRA COMPORTER VOTRE NOM- PRENOM- CLASSE ET LA CATEGORIE (élèves, ou personnels)

DES LA CLOTURE DU CONCOURS LE 18 AVRIL 2019

- LES ŒUVRES PHOTOGRAPHIQUE DE CHAQUE PARTICIPANT SERONT VISIBLES SUR LE SITE DU COLLEGE : http://www.clg-descartes-fontenay.ac-versailles.fr/
- EN PARTICIPANT AU CONCOURS VOUS DONNEZ VOTRE ACCORD POUR LA DIFFUSION DE VOTRE PRODUCTION SUR LE SITE DU COLLEGE, VOUS AUTORISEZ EGALEMENT L'EXPOSITION DE VOTRE ŒUVRE A LA MAIRIE DE FONTENAY-LE-FLEURY, EN CAS DE SELECTION ;
- UN JURY CONSTITUE D'ELEVES ET DE PROFESSEURS BENEVOLES SE REUNIRA POUR PROCEDER A UN VOTE AFIN D'ELIRE LES CLICHES GAGNANTS.
- LES GAGNANTS SERONT CONTACTES POUR UNE REMISE DE PRIX ET SE VERRONT RECEVOIR DES LOTS POUR LEUR PARTICIPATION AU CONCOURS.
- LES CLICHES SELECTIONNES FERONT L'OBJET D'UNE EXPOSITION A LA MAIRIE DE FONTENAY-LE-FLEURY

N'OUBLIEZ PAS D'OUVRIR L'ŒIL !

Mme Legrand et l'Atelier WNA